

Situation dans le groupe Thomson

La situation de l'emploi dans le groupe Thomson, et particulièrement en France, s'est beaucoup dégradée depuis deux ans.

En effet après la fermeture des sites de production à Tonnerre (280 emplois supprimés) et Gray (250 emplois supprimés), à Rennes (TMBF, 45 emplois supprimés), Moirans (70 emplois supprimés), et la cession d'activités à d'autres industriels comme à Brest (reprise de 46 salariés par Breizadic), Bagneaux sur Loing (reprise de 300 salariés par Rioglass), Boulogne et Angers (reprise de 200 et 50 salariés par TTE), Thomson continue de supprimer des emplois.

L'automne dernier, Thomson a annoncé des plans de licenciements à Angers et à Genlis. A Genlis, près de 300 postes sont concernés : 86 postes pour l'activité « pièces embouties » qui vient d'être cédée à Metalis et 211 postes que la direction veut supprimer d'ici juin 2007. A Angers, ce sont 250 emplois que la Direction veut supprimer suite à la baisse drastique des commandes de TTE.

Concernant TTE (société créée il y a trois ans par Thomson et le groupe chinois TCL – dont Thomson contrôle 20 % du capital – pour reprendre l'ensemble des activités Télévision de Thomson), cette société supprime 250 emplois en France (200 à Boulogne et 50 à Angers). En Allemagne, la société s'est déclarée brutalement en faillite au mois de novembre à Villingen. Conséquence pour nos 67 collègues mutés à TTE il y a trois ans : ils seront au chômage à partir de février et c'est un fond de garantie national qui a payé une partie seulement des salaires de novembre, décembre et janvier, non versés par TTE. Le 13^{eme} mois, habituellement versé avec le salaire de novembre, est perdu et les frais des dernières missions (en Chine et ailleurs) ne seront pas non plus remboursés. En outre, ils pourraient perdre tout ou partie de leur retraite complémentaire obligatoire à laquelle ils capitalisaient depuis des années (vive les fonds de pension !). Les salariés sont aussi en train de découvrir que cette mise en faillite était planifiée depuis plusieurs mois et que les grands chefs étaient au courant.

Ce qui se passe chez TTE augure peut-être de ce qui pourrait se passer pour l'activité « Audio, Vidéo et Accessoires » que Thomson veut céder à la société Oristano. Cette société a fait dans le passé deux « emplettes » en France, à Illkirch et à Bonneville, les entreprises reprises étant aujourd'hui en dépôt de bilan. En Suisse, une filiale d'Oristano (Swissvoice) ne verserait plus les salaires depuis deux mois. Quant à la holding Oristano, elle est domiciliée aux îles vierges britanniques ! On peut se demander si Thomson ne cherche pas à externaliser un plan de licenciement et d'ailleurs s'il en a pas été ainsi lors de la création de TTE. La CFDT exige l'arrêt des négociations avec Oristano !

Et n'oublions pas non plus qu'à Thomson R&D, quelques collègues sont toujours menacés de licenciement suite à l'arrêt des activités Oled.

A cette liste, on pourrait ajouter l'externalisation des activités comptables à Accenture, d'une partie de l'informatique de Boulogne à Atos et des projets concernant la formation ou les services généraux. On le voit, la direction de Thomson continue de détruire des emplois, alors que la situation de chômage et de précarité qui existe dans le pays exige au contraire une politique qui ait au minimum pour priorité le maintien des emplois existants.

Cependant, subir la politique du groupe n'est pas une fatalité. Pour preuve, les salariés de VCF Thématiques (société récemment acquise par Thomson) ont obtenu suite à une grève de 7 jours en novembre dernier, une augmentation générale de 80 € brut/mois, une prime de 500 € si la fusion en cours se passe bien, ainsi qu'une enveloppe globale de 25000 € pour réajustement de la grille salariale. La CFDT se réjouit de cette victoire. Elle est un encouragement pour toutes celles et ceux qui n'entendent pas subir sans réagir les reculs que, de fusion en réorganisation, la Direction veut mettre en œuvre.